



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT



Le secrétaire d'État  
chargé du Logement et de l'Urbanisme

Paris, le

06 AOUT 2010

Référence : CP/A10010103-D10015236

Vos réf : MCSC/CV

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire part des préoccupations de plusieurs présidents de communautés délégataires des aides à la pierre concernant le délai de signature de l'avenant annuel aux conventions de délégations.

La délégation de compétence des aides à la pierre doit obligatoirement porter, d'une part, sur le logement social et, d'autre part, sur l'habitat privé. Si la programmation des crédits du logement social a été connue dès le mois de janvier, il en a été autrement pour les crédits dédiés à l'habitat privé gérés par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Cet établissement a connu un contexte très particulier en 2010. En effet, il s'est retrouvé avec une vacance de son président qui a conduit à de nouvelles nominations au sein de l'agence et a donc contraint le conseil d'administration à ne pouvoir se réunir que le 5 mai 2010. Les enveloppes relatives au parc privé n'ont pu alors être déléguées qu'après cette date.

Pour faire face à ce type de situation et faciliter l'exercice pluriannuel de la délégation de compétence, le nouveau modèle de convention-type rédigé par mes services a institué un dispositif destiné à éviter tout blocage dans le démarrage des opérations en cas de signature tardive des avenants. Ainsi, à partir de la seconde année de la convention, une avance maximale de 25 % du montant des droits à engagement initiaux de l'année précédente sur le parc public, et de 30 % pour le parc privé, pourra être allouée au délégataire avant la fin du mois de janvier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Benoist APPARU

Monsieur Jacques PELISSARD  
Président de l'Association des Maires de France  
Député du Jura  
Maire de Lons-le-Saunier  
41 quai d'Orsay  
75343 PARIS CEDEX 07

Présent  
pour  
l'avenir